

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023
DELIBERATION N°18092023-09

L'an deux mille vingt-trois, le 18 septembre 2023 à 20 heures 30, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jean-Claude SARTER, Maire
Nombre de conseillers en exercice : 27 Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de conseillers représentés : 03 Nombre de conseillers absents : 02
Date de convocation : 8 Septembre 2023

PRÉSENTS : Olivier BOURGEOIS, Céline BOURSIER, Marie-Grace CAPELLI, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Claire GRANDJEAN, Cécile HOOG, Mathias LAVOLE, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Stéphane PUGLISI, Jean-Claude SARTER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT, Nathalie HENNER (22)

REPRESENTES : Virginie ALLEGRET-CADET a donné pouvoir à Véronique MOREL, Vanessa SEILLET a donné pouvoir à Marie Aude GONON, Romain DE WAELE a donné pouvoir à Isabelle TRICOT (03)

ABSENTS : Philippe THOMAS, Carole FROT-COUTAZ (2)

SECRETAIRE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET

OBJET : SUBVENTIONS MUNICIPALES

01 - COMMISSION SPORT – Pétanque de Chartreuse

Sur proposition de la commission sport, M. le Maire demande au Conseil municipal d'approuver l'attribution de la subvention suivante :

- Pétanque de Chartreuse : 460 euros

Le conseil municipal, approuve le versement de la subvention ci-dessus référencée.

POUR : 25
Contre : 00
Abstention : 00

02 - COMMISSION ANIMATION – CORAC/Rallye de Chartreuse

Sur proposition de la commission animation, M. le Maire demande au Conseil municipal d'approuver l'attribution de la subvention suivante :

- Corac : 750 euros

Le conseil municipal, approuve le versement de la subvention ci-dessus référencée.

POUR : 25
Contre : 00
Abstention : 00

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le **19 SEP. 2023**

ID : 038-213804123-20230918-18092023_9-DE

03 - COMMISSION CULTURE

Sur proposition de la commission culture, M. le Maire demande au Conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

- Souvenirs Français : 200 euros
- Fédération Nationale des Anciens Combattants : 200 euros

Le conseil municipal, approuve le versement des subventions ci-dessus référencées.

POUR : 25
Contre : 00
Abstentions : 00

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
A Saint Laurent du Pont, le 19 septembre 2023

Le Maire

Jean-Claude SARTER



Le secrétaire de séance
Jean-Paul SIRAND-PUGNET

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean-Paul Sirand-Pugnet'. The signature is written in a cursive style.